

de la ville. Sous le règne de Napoléon III seulement, l'architecture produit une œuvre monumentale. Mais nous n'avons pas à juger les œuvres des artistes encore vivants, et nous nous arrêtons, dans l'histoire du dix-neuvième siècle, au règne actuel. Nous le regrettons, car, en province, la construction d'un édifice aussi important que le palais de la Bourse est chose nécessairement très-rare. Et puis, quelle situation exceptionnelle que celle d'un architecte à qui on ne marchandé pas, sous prétexte de l'économie du budget, le terrain dont il a besoin, et qui ne se voit contrarié, ni dans le choix de ses matériaux, ni dans le temps qu'il juge indispensable à une bonne construction ! Combien M. Dardel a été favorisé par la toute-puissante initiative et la haute intelligence de M. le sénateur Vaisse !

Les architectes dont nous avons à parler ont vécu dans un temps où l'on ne connaissait pas toute l'élasticité des budgets, où l'on ne savait pas de quelle ressource peut être la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique. Si on leur a demandé quelques travaux extraordinaires, si un théâtre et un palais de justice ont été construits, si, d'autre part, des églises ont été restaurées, c'est qu'ici la misérable apparence du lieu du culte attristait les regards et que là des bâtiments en ruine menaçaient la sécurité publique. Il faut ajouter que nulle part ils n'ont eu carte blanche.

Le théâtre, construit par Soufflot et dont nous avons précédemment parlé, avait été placé sur l'ancien canal qui mettait en communication le Rhône et la Saône ; on avait même, par esprit d'économie, utilisé pour la fondation les murs retrouvés de ce canal. De là un défaut de solidité qui se traduisait, en 1827, par d'effrayantes lézardes, augmentées encore par la mauvaise qualité des matériaux